



Conditions générales concernant les modes de paiement

Juin 2022

1. Paiements récurrents par prélèvement SEPA

En acceptant ce formulaire, vous autorisez Shell EV Charging Solutions B.V. (ci-après « **Shell Recharge Solutions** ») à envoyer à votre banque des instructions de recouvrement récurrent afin de débiter votre compte, et vous autorisez votre banque à débiter votre compte de manière récurrente, conformément aux instructions de Shell Recharge Solutions. Dans le cadre de vos droits, vous pouvez percevoir un remboursement de votre banque conformément aux conditions générales de votre contrat avec celle-ci. Vos droits sont expliqués dans une déclaration que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

2. Paiements récurrents par carte de crédit ou carte bancaire

Par la présente, vous donnez à Shell Recharge Solutions votre consentement à être facturé automatiquement chaque mois pour les services de recharge et/ou les frais d'abonnement et de transaction. Si vous vous inscrivez, quelle que soit l'option d'abonnement payant que vous choisissez (les différentes options étant définies dans les Conditions générales), ou si vous effectuez un autre type d'achat, les informations de votre carte de crédit (notamment le type de carte et la date d'expiration) et autres informations financières que nous ou nos partenaires de traitement des paiements exigeront pour traiter votre paiement seront collectées et traitées. Nous ne sauvegarderons pas ces informations, et elles seront traitées par notre prestataire de service de paiement Adyen. Le montant récurrent sera facturé à chaque cycle de facturation. Votre banque ou votre société de carte de crédit peut vous informer de toutes les étapes observées dans le cadre de ce processus.

3. Paiement unique par session de recharge

Vous donnez par la présente à Shell Recharge Solutions votre consentement à être facturé pour les coûts et les dépenses engagés pour une session de recharge spécifique. Au début de cette session de recharge, les informations de votre carte de crédit ou de votre carte bancaire (notamment le type de carte et la date d'expiration) et autres informations financières requises par nos partenaires de traitement des paiements pour prendre en charge votre paiement seront collectées et traitées. Nous ne sauvegarderons pas ces informations, et elles seront traitées par notre prestataire de service de paiement Adyen. Notre partenaire de traitement des paiements procédera à une pré-autorisation temporaire sur votre carte de crédit ou carte bancaire afin de vérifier le solde disponible et vous permettre de démarrer la session de recharge. À la fin de votre session de recharge, le coût final sera prélevé sur votre carte et tout montant pré-autorisé restant sera libéré. Veuillez contacter votre banque ou votre société de carte de crédit si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant ce processus.